

ancien
MONASTÈRE
de Sainte-Croix



SCIC SA NOUVEAU MONASTERE
Assemblée Générale Ordinaire - exercice 2022
25 mars 2023

Ordre du jour

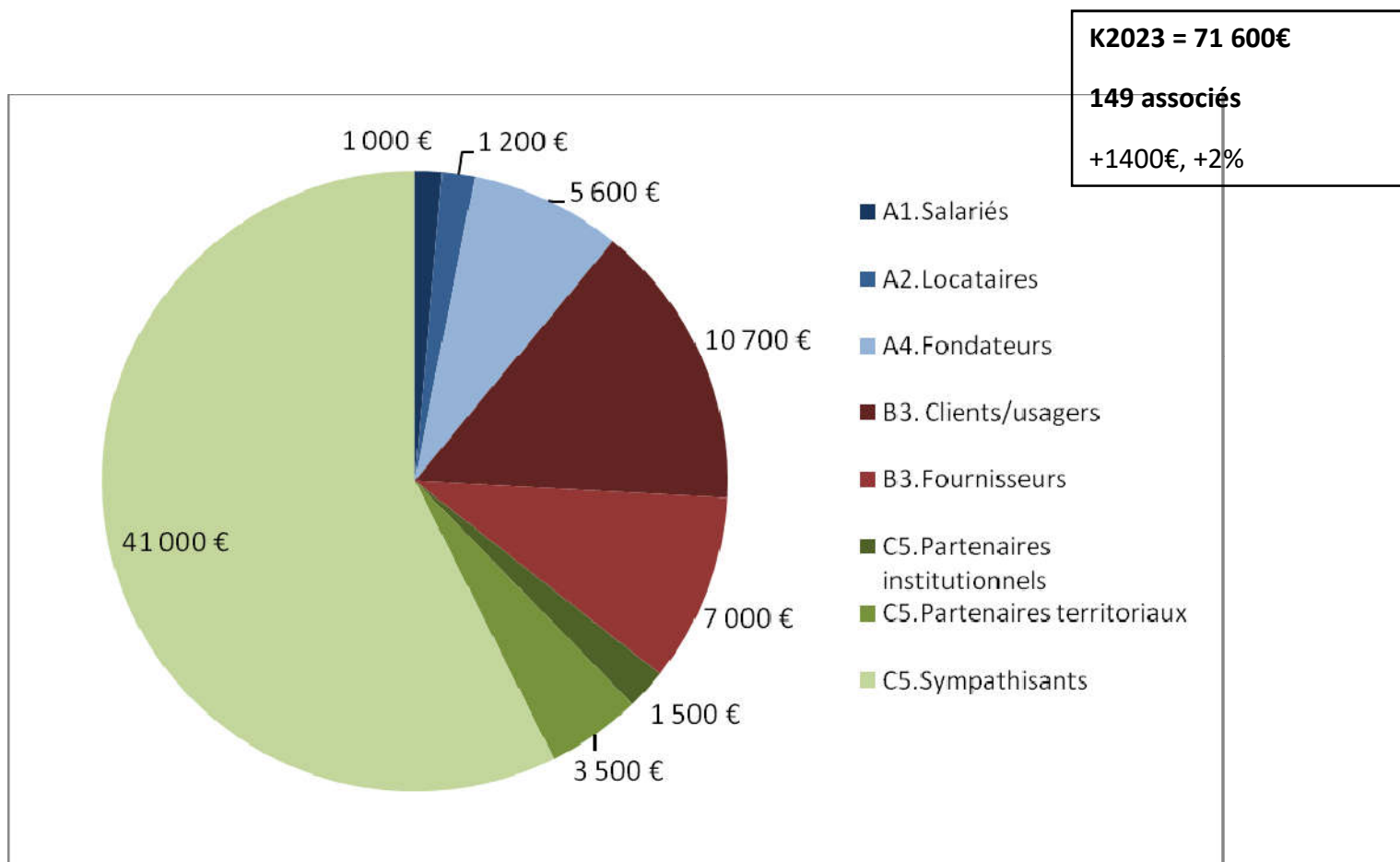


- **Gouvernance-Sociétariat**
- **L'activité de la SCIC 2022 et équipe de fonctionnement**
- **Rapport financier 2022**
- **Présentation du rapport du Commissaire aux comptes**
- **Projet et vie coopérative, les atouts de la SCIC**
 - >Vote sur la finalité d'intérêt collectif
 - >Votes du rapport et des comptes
 - >Vote remboursement de parts et retrait d'associés
 - >Vote membres du CA
 - >Pouvoir et formalités
- **Perspectives**
- **Atelier d'interconnaissance**
- **Pot coopératif départ de Caroline Ligouy (16h30)**

SCIC SA NOUVEAU MONASTERE - Assemblée Générale Ordinaire – 25 mars 2023

Sociétariat

149 associés au 10 mars 2023



Gouvernance - mouvements



Accueil de 5 nouveaux associés depuis l'AG 2022 :

Entrées 2022	Catégorie
Marie-Hélène COVELLI	B3.Clients/usagers
Laure LALUBIE	C5.Sympathisants
Véronique ETASSE-GALMICHE	C5.Sympathisants
Jean-François GALMICHE	C5.Sympathisants
Eric FABRE	C5.Sympathisants

Entrées 2023	Catégorie
Alexandre CARDIN	C5.Sympathisants
Mairie de St-Andéol-en-Quint	C5.Partenaires institutionnels

Demandes de sortie 2023	Catégorie
Fons FEYAERTS	C5.Sympathisants
Lieve DECUBER	C5.Sympathisants
Menuiseries pour co-constructeurs Jean-Claude MENGONI	B3.Fournisseurs
Michel MOUCHBAHANI	C5.Sympathisants
Dominique ZAHND	C5.Sympathisants
Etienne ZAHND	C5.Sympathisants

SCIC SA NOUVEAU MONASTERE - Assemblée Générale Ordinaire – 25 mars 2023

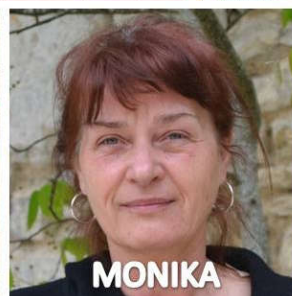
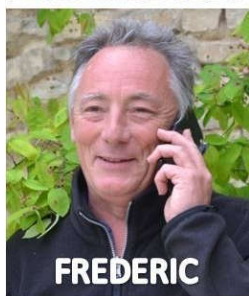
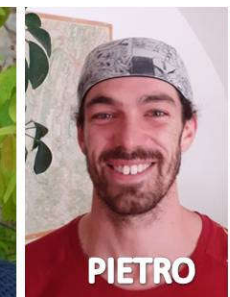
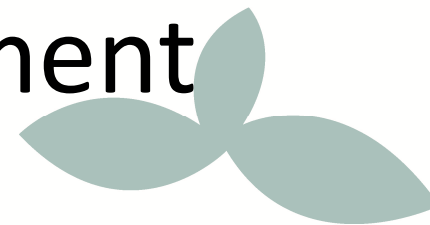


L'activité de la SCIC 2022



- ✓ **L'activité a repris fortement en 2022:** Report de séjours, envies de se réunir, stages pleins, le prévisionnel annoncé s'est confirmé. Mobilisation de tous.
- ✓ **9 mois d'activité d'accueil de groupe de mars à décembre, plus de 2000 passages en boutique, un chiffre d'affaire jamais atteint + 500 k€.**
- ✓ **Contexte marqué par l'inflation** (augmentation denrées alimentaires entre 15 et 30%), **difficultés d'approvisionnement, augmentation des charges énergie.**
Et la **sècheresse** avec des risques de coupure d'eau.
- ✓ **Clientèle groupes : 6500 nuitées (3 745 nuitées en 2021) clients fidèles et nouveaux groupes.**
Motivations de séjours : Musique, danse, étude des plantes, chorale, randonnée, dessin, tourisme solidaire, échange entre étudiants internationaux, festival du tourisme solidaire, rencontre professionnelle, formation, yoga, tai chi, réunion familiale, mariage, Festiwild ...
- ✓ Satisfaction clients: saveur et créativité de la cuisine, qualité du service et de l'accueil de l'équipe en général.
- ✓ **Ressources humaines** : engagement et disponibilité de l'équipe, malgré les mouvements 14 salariés au plus fort de la saison. Soit **8,35 Equivalent Temps Plein sur l'année.**

L'équipe de fonctionnement



SCIC SA NOUVEAU MONASTERE - Assemblée Générale Ordinaire – 25 mars 2023



Rapport financier Comptes 2022

SCIC SA NOUVEAU MONASTERE - Assemblée Générale Ordinaire – 25 mars 2023

L'activité de la SCIC 2022 en chiffres



	2019	2020	2021	2022	Evolution 2022/2019	
Chiffre d'affaires	403 860 €	142 685 €	317 679 €	516 062 €	112 202 €	35%
Achats matières premières, marchandises	76 156 €	35 959 €	73 983 €	94 646 €	18 490 €	25%
Charges de personnel	256 385 €	111 821 €	182 713 €	269 433 €	13 048 €	7%
Charges externes	106 133 €	80 858 €	85 617 €	112 986 €	6 853 €	8%
Impôts et taxes	2 842 €	1 344 €	4 569 €	5 903 €	3 061 €	67%
Dotations aux amortissements	27 615 €	33 876 €	34 634 €	35 974 €	8 359 €	24%
Produits : Subv. d'exploitation, transferts de charges, production immo.	42 896 €	42 367 €	119 564 €	18 823 €	-24 073 €	-20%
Résultat d'exploitation	-23 143 €	-78 866 €	55 186 €	15 942 €		
Résultat financier	-3 048 €	-2 804 €	-2 880 €	-3 131 €		
Résultat exceptionnel	10 329 €	10 135 €	16 705 €	1 474 €		
Résultat de l'exercice	-15 862 €	-71 535 €	69 012 €	14 285 €		

L'activité de la SCIC 2022 en chiffres

document GRAVIR Conseils



Chiffre d'affaires hors taxes de **516 062€** activité de séjours et vente de marchandises (via la boutique 45 179 € HT) – augmentation de 35% par apport à 2019.

Charges variables :

- Les achats matières premières pour la cuisine : 78 681€ (augmentation de 25%)
- Les achats de marchandises pour la boutique : 12 498€.

-- Les charges de fonctionnement (hors salaires), se sont élevées à 112 986€.

Les charges externes ont enregistré des variations: positives fioul (en plus de l'anticipation du stock), laverie, etc.

-- Les besoins en ressources humaines ont représenté 269 433€ (52% du CA)
222 402€ de salaires et 47 031 de charges sociales.
Augmentation de 7% par rapport à 2019.

L'activité de la SCIC 2022 en chiffres



Produits :

- + Subvention d'exploitation quote-part aide Région AURA pour 8 664€**
- + Subvention en soutien à la création artistique du département de la Drôme a représenté 2500 euros pour la résidence artistique « Le Jardin Imaginaire» Compagnie Estrella.**

-- Dotation aux amortissements : 35 974€

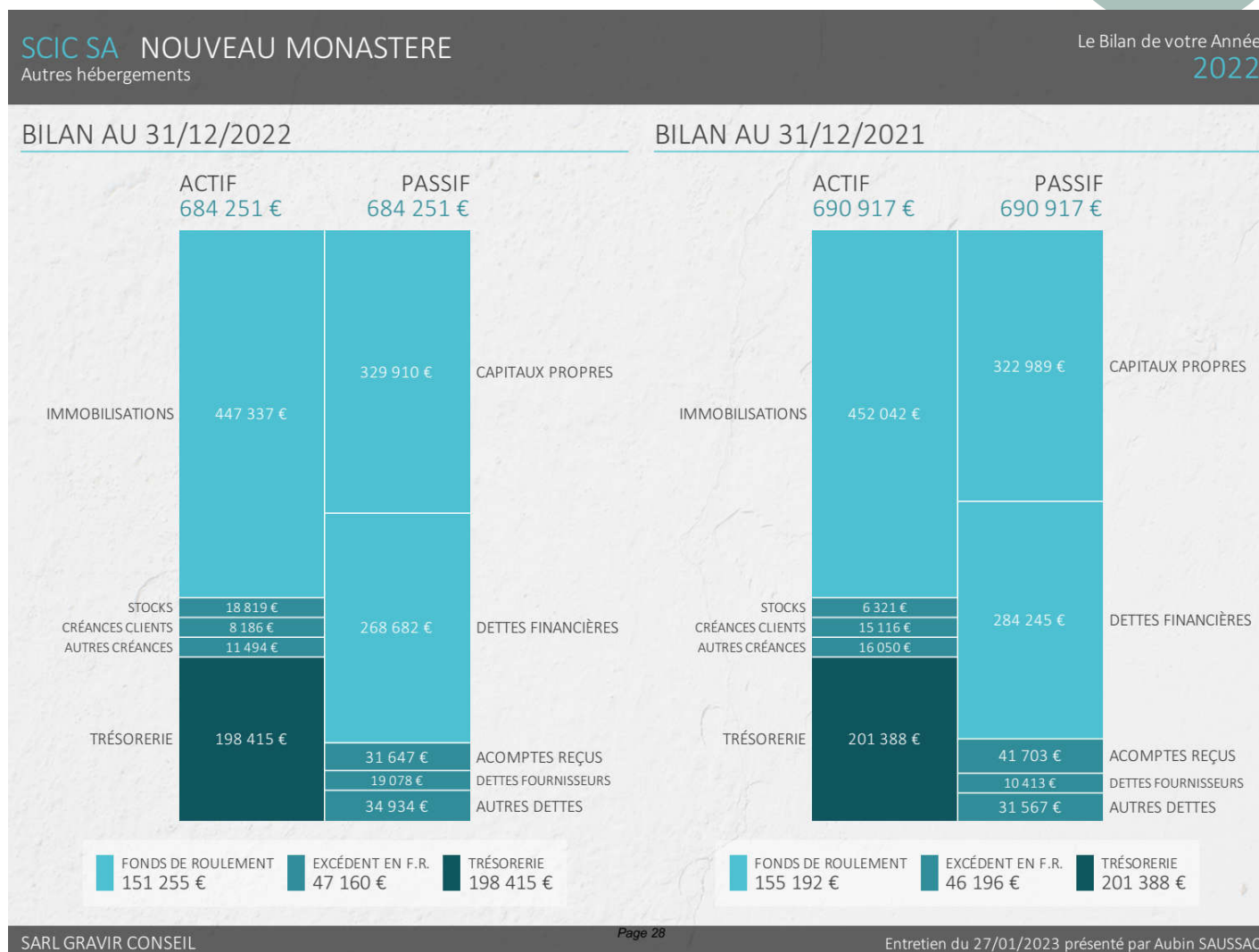
> Résultat d'exploitation : 15 942 €.

-- Résultat financier : - 3 131€

+ Résultat exceptionnel : 1 474€

>> Résultat net bénéficiaire de 14 285€.

L'activité de la SCIC 2022 en chiffres



SCIC SA NOUVEAU MONASTERE - Assemblée Générale Ordinaire – 25 mars 2023

Résultat 2022



Le résultat final bénéficiaire de 14 285€ annonce un équilibre de l'activité 2022 et s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs favorables à l'activité économique et sociale :

- >Le rythme soutenu d'activité d'accueil en séjours de l'entreprise sur 9 mois**
- >La qualité du travail de l'équipe et sa bonne cohésion**
- >La fidélisation des clients**
- >La valorisation de prestations de type location de salles et chauffage**
- >L'approvisionnement en circuit court**
- >La valorisation des stocks**
- >Une bonne fréquentation de la boutique et la buvette**
- >L'engagement bénévole à hauteur de 1500 heures par an**

Rapport du Commissaire aux comptes



- ✓ Rapport du Commissaire aux comptes exercice 2022

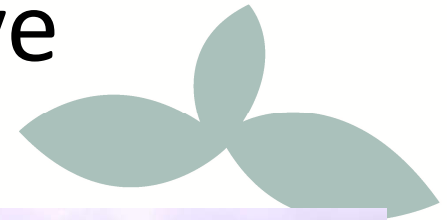
Présentation : Mr Olivier Sachet, société FDA consultants

Les atouts de la SCIC



- ✓ **Qualité d'accueil et bonne cuisine:** bientraitance culinaire, démarche volontaire de circuits courts, valorisation des produits de qualité et des producteurs du territoire.
- ✓ **La valorisation des productions et producteurs locaux** >Ecrire les critères éthiques de notre politique d'approvisionnement
- ✓ **La dynamique culturelle** qui participe à l'objectif de la SCIC de faire de l'Ancien Monastère un lieu ouvert et vivant, et à l'image positive du lieu et du projet
>commission culture appelle à des bénévoles, programmation 2023
>accueil de festivals : Tourisme équitable et Festiwild
- ✓ **Jardins et wwoofing** : le volontariat et les savoir-faire avec les plantes au service du beau et du bien
>projet jardins : valorisation, biodiversité et a-ménagements, [vidéo](#)
- ✓ **Massages** : ressourcement et besoin de bien-être
>commission bien-être « enquête »
- ✓ **Conventions avec la SCIC** : Jardins et massages

Projet et vie coopérative de la SCIC en 2022



SCIC SA NOUVEAU MONASTERE - Assemblée Générale Ordinaire – 25 mars 2023

Projet et vie coopérative de la SCIC en 2022



- ✓ **Maintenance, bâtis, rénovation**

- >**Commission Bâti** : Thèmes 2022 : coordination études de faisabilité énergétique (chauffage, photovoltaïque) avec les partenaires, accueil de la formation Aplomb : création cabanon de jardin.

- ✓ **Stratégie et développement de l'activité**

- >**Commission Stratégie**: contrat bail à construction jusqu'en 2050, politique de prix, anticipation d'achats

- ✓ **Mouvement coopératif et essaimage** : Rencontres transmissions coopératives, une route des coopératives en structuration

- ✓ **Communication**: informer, partager, promouvoir
 - >**la communication au service du projet, des échanges**

- ✓ **Réflexion dimension RSE de la SCIC**

Projet et vie coopérative de la SCIC en 2022



SCIC SA NOUVEAU MONASTERE - Assemblée Générale Ordinaire – 25 mars 2023

Réseaux et partenaires



Partenariats, Réseaux

Territoire



lescop

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
ET PARTICIPATIVES
RHÔNE-ALPES



les aires

Théâtre de Die et du Diois
Scène conventionnée Art en territoire



le martouret
CENTRE D'ACCUEIL EN PAYS DIOIS



AEL 26



Financier



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



Appuis techniques et institutionnels



**Pays
Diois**

aux Sources de la Drôme
www.diois-tourisme.com



SCIC SA NOUVEAU MONASTERE - Assemblée Générale Ordinaire – 25 mars 2023

Etre membre du conseil d'Administration de la SCIC



- ✓ Participer à la vie coopérative de la Société en étant sociétaire (souscription au capital d'une part sociale de 100€ mini)
- ✓ Soutenir et suivre les projets via une « commission » : stratégie, culture, jardins, bien-être, bâti, accueil d'acteurs économiques
- ✓ S'engager au sein de l'équipe du conseil d'administration pour un mandat de 3 ans (7 membres en 2022, jusqu'à 18 membres).
- ✓ Participer aux CA (1 réunion par mois) avec pour mission : choisir les dirigeants, décider d'un plan stratégique, dresser les comptes de l'entreprise, rendre compte des actions à l'AG annuelle, partager des moments de convivialité.
- ✓ Réfléchir à des sujets clés et décider d'actions à entreprendre pertinentes.
- ✓ Participer à la hauteur de ses compétences et disponibilités, apprendre du mouvement coopératif, réfléchir à des sujets novateurs, partager des moments conviviaux dans un cadre agréable, apprendre au cœur d'une équipe et s'enrichir des parcours variés de chacun.

Etre membre du conseil d'Administration de la SCIC



SCIC SA NOUVEAU MONASTERE - Assemblée Générale Ordinaire – 25 mars 2023



Assemblée Générale Ordinaire :

quorum : 1/5 ème des associés

approuve les comptes

fixe les orientations

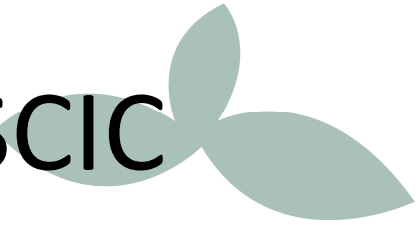
agréé de nouveaux associés

élit les membres du CA

ratifie l'affectation des excédents

donne au CA les autorisations nécessaires

Intérêt Collectif de la SCIC

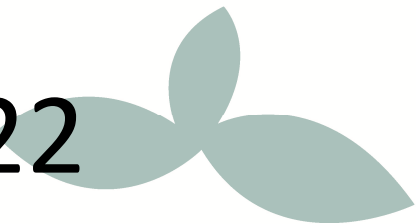


✓ **1^{ère} résolution : approbation sur la finalité d'intérêt collectif de la société**

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la finalité d'intérêt collectif de la société, approuve celui-ci et tous les actes accomplis.

VOTE

Comptes et bilan 2022



✓ 2^{ème} résolution : approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2021

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, et des rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, approuve les comptes et le bilan tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

VOTE

Affectation du Résultat 2022

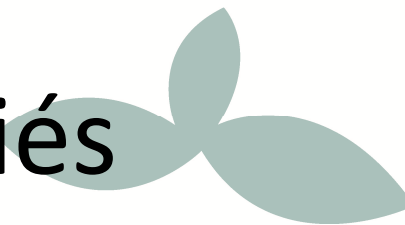


✓ **3^{ème} résolution : affectation du résultat et montant des réserves**

L'AG de la SCIC Nouveau Monastère décide d'affecter sur un compte de report à nouveau le résultat bénéficiaire de l'exercice 2022, soit 14 285€

VOTE

Mouvements d'associés



✓ 4^{ème} résolution :

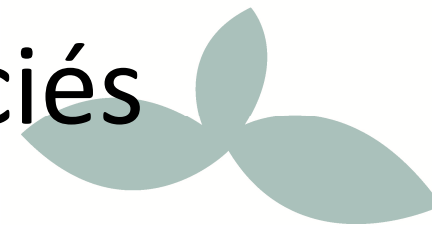
- *Il est rappelé qu'en cas de demande de remboursement anticipé de parts, les remboursements s'appliquent conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts et selon les modalités convenues en Conseil d'Administration du 17 mai 2016.*
- *Rappel des modalités du Cas n°2 : quand le montant à rembourser est supérieur à 100 euros mais inférieur à 5% du capital détenu à la date de la demande, alors 50% des parts demandées sont remboursées suite à l'assemblée de l'exercice qui suit la demande ; et les autres 50% de parts remboursées suite à l'assemblée de l'année suivante.*

Valeur de la part : 100€

- L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de **Mme Lieve Decuber**, domiciliée à HOLSBECK Belgique, par mail en date du 25 août 2022, d'être remboursée par anticipation de **3 parts sociales**, décide d'effectuer le remboursement de 50% de parts, soit 2 parts de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée. Et le complément suite à l'AG 2024.

VOTE

Mouvements d'associés



✓ **5^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé**

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de **Mr Fons FEYAERTS**, domicilié à HOLSBECK Belgique, par mail en date du 25 août 2022, d'être remboursé par anticipation de 2 parts sociales, décide d'effectuer le remboursement des 50% de parts, soit 1 part de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée. Et le complément suite à l'AG 2024.

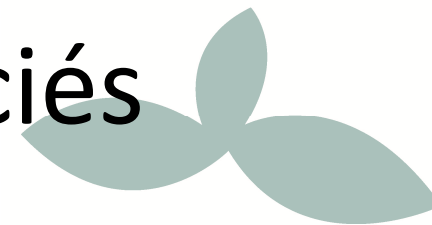
VOTE

✓ **6^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé**

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de **Mr Michel MOUCHBAHANI**, domicilié à Lyon, par courrier en date du 20 octobre 2022, d'être remboursé par anticipation de 8 parts sociales, décide d'effectuer le remboursement de 50% de parts, soit 4 parts de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée. Et le complément suite à l'AG 2024.

VOTE

Mouvements d'associés



✓ **7^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé**

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de **Mr Jean-Claude MENGONI – Menuiseries pour auto-constructeurs**, domicilié à Lyon, par mail en date du 18 janvier 2023, d'être remboursé par anticipation de 8 parts sociales, décide d'effectuer le remboursement de 50% de parts, soit 4 parts de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée. Et le complément suite à l'AG 2024.

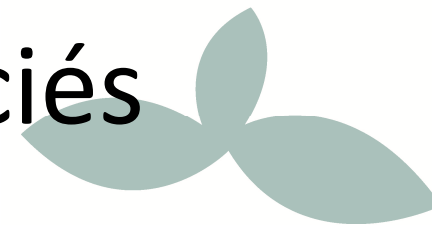
VOTE

✓ **8^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé**

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de **Mme Dominique Zahnd**, domiciliée à Die, par mail en date du 9 février 2023, d'être remboursée par anticipation de 3 parts sociales, décide d'effectuer le remboursement de 50% de parts, soit 2 parts de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée. Et le complément suite à l'AG 2024.

VOTE

Mouvements d'associés



✓ **9^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé**

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de **Mr Etienne Zahnd**, domicilié à Die, par mail en date du 13 février janvier 2023, d'être remboursé par anticipation de 3 parts sociales, décide d'effectuer le remboursement de 50% de parts, soit 2 parts de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée. Et le complément suite à l'AG 2024.

VOTE

✓ **10^{ème} résolution : agrément de nouveaux associés**

L'assemblée, après avoir entendu la demande d'entrée au capital de **Madame Catherine AMBROISE-RENDU**, accepte sa candidature dans la catégorie des sympathisants.

VOTE

Membres du CA



✓ **11^{ème} résolution : Régularisation**

L'assemblée, après avoir pris connaissance du projet de régularisation suivant, le valide :
Mr Michel LECLERCQ est associé et administrateur au nom de **l'Association le Monastère de Sainte-Croix**, domiciliée, chez Mr Leclercq, à Montlaur-en-Diois, qu'il représente en tant que Président, et non en son nom propre. L'administrateur susnommé certifie n'être soumis à aucune interdiction de gérer et administrer une société.

VOTE

✓ **12^{ème} résolution : renouvellement de Mandat de membre du conseil d'administration**

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de **Mr Frédéric SAUVAGE** et décide de renouveler en qualité d'administrateur **Mr Frédéric SAUVAGE**, domicilié à Sainte-Croix, pour un mandat de 3 exercices.

VOTE

Membres du CA



✓ **13^{ème} résolution : renouvellement de Mandat de membre du conseil d'administration**

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de **Mr Jean-Jacques MAGNAN** et décide de renouveler en qualité d'administrateur **Mr Jean-Jacques MAGNAN**, domicilié à Francillon-sur-Roubion, pour un mandat de 3 exercices.

VOTE

✓ **14^{ème} résolution : Mandat de membre du conseil d'administration**

L'Assemblée Générale constate que **Mme Nathalie Portaz** va quitter ses fonctions à l'Association Valdequint, elle ne pourra donc plus représenter cette association et décide de démissionner de sa représentation au CA à ce titre. Elle présente sa candidature au Conseil d'administration en tant que productrice au nom de **L'Âme des Simples**.

L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE décide d'accepter la candidature en qualité d'administrateur **Mme Nathalie PORTAZ-L'Âme des Simples**, domiciliée à Vachères-en-Quint, pour un mandat de 3 exercices.

L'administrateur susnommé certifie n'être soumis à aucune interdiction de gérer et administrer une société.

VOTE

Membres du CA



✓ **15^{ème} résolution : élection de nouveaux membres du conseil d'administration**

L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE ayant reçu la candidature de Mr Alexandre CARDIN, décide d'accepter la candidature en qualité d'administrateur **Mr Alexandre CARDIN**, domicilié à Niort, pour un mandat de 3 exercices.

L'administrateur susnommé certifie n'être soumis à aucune interdiction de gérer et administrer une société.

VOTE

✓ **16^{ème} résolution : Départ de la présidence**

Le Conseil d'Administration informe qu'il a reçu, par écrit en date du 19 janvier 2023, une demande de démission de **Mme Caroline LIGOUY pour son mandat de présidente** pour la date de l'AG. L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE acte son départ du conseil d'administration.

VOTE

Pouvoir et formalités



✓ 17^{ème} résolution : pouvoir pour les formalités

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'un original ou d'une copie des présentes, afin d'accomplir toutes les formalités requises par la Loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

VOTE

Perspectives : prévisionnel d'activité de la SCIC en 2023



Objectif 2023: Budget à l'équilibre

- ✓ Demandes de séjours 2023 équivalentes à 2022
- ✓ Prévisionnel d'activité d'accueil
 - ✓ Objectif : 440 k€ TTC
 - ✓ 307 K€ devis signés à mars 2023
 - ✓ $\geq$ 6000 nuitées
 - ✓ Accueil sur 9 mois (de mi-mars à mi -décembre)
- ✓ Ressources Humaines : Réorganisation missions suite au départ de Caroline
- ✓ Visée de 8,35 ETP sur l'année (équipe de 14 personnes)
 - ✓ 80 % de l'équipe poursuit l'aventure cette saison

Perspectives



- >Poursuivre l'objectif d'économie d'énergie (installation d'une chaudière bois, photovoltaïque, solaire thermique...).**
- >Animer la politique éthique en matière d'approvisionnement et de valorisation des productions locales**
- >Mobiliser des volontaires pour le projet autour des jardins de valorisation botanique et de la biodiversité**



MERCI de votre attention!

Et maintenant:

Ateliers d'interconnaissance : révéler les atouts
de notre SCIC



Question 1 : Qu'est-ce qui vous a amené ici,
dans ce lieu, dans cette vallée?



Question 2 : Quel est votre lien avec les activités de la SCIC Nouveau Monastère?



Question 3 : Quels sont les atouts, compétences, centres d'intérêts, envies que vous pouvez apporter à la vie de la Société coopérative? Et comment?